

Québec, le 28 novembre 1954

Chère petite Cécile,

Quelles bonnes nouvelles j'apprends à votre sujet, et que m'en voilà contente! La santé est bonne, dites-vous, cela c'est le mieux de tout, car, avec la santé n'est-ce pas, on peut aller de l'avant. Je savais bien, et je vous le disais d'ailleurs, vous vous le rappelez que votre vie s'améliorerait cent pour cent.

Les cartes sont jolies, elles me plaisent beaucoup, et je suis touchée que vous vouliez bien me les offrir. Mais je trouve que c'est injuste envers vous de les accepter, vous qui avez tant travaillé pour vous assurer une petite sécurité. Cependant, je connais le bonheur que vous éprouvez à donner, et je n'ose pas malgré tout vous empêcher de le ressentir. Merci mille fois, chère Cécile.

A propos de ce contrat avec Radio-Canada quelle bonne chose! j'ai hâte d'en apprendre davantage à ce sujet faites attention qu'il soit fait en bonne et due forme, bien qu'avec une Maison telle, les affaires doivent être menées avec honnêteté. Tout de même prenez toutes les précautions. J'ai bien hâte de vous revoir vous et la bonne maman.

<Marcel et moi-même nous vous embrassons toutes les deux avec tendresse. Gabrielle.>